



Utilisation de solutions libres au CIRB Hasard ou nécessité ?

Eric Auquière



Le CIRB en quelques chiffres

320 km de fibres optiques

922 serveurs virtuels

740 points d'accès Wi-Fi

270 collaborateurs

719 sites web hébergés

530 utilisateurs Nova

18.500 boîtes mails

http://cirb.brussels



Urban Information Systems - UrbIS

258.000 bâtiments représentés en 2D et 3D

219.000 points d'adresse

1.820 km de voirie

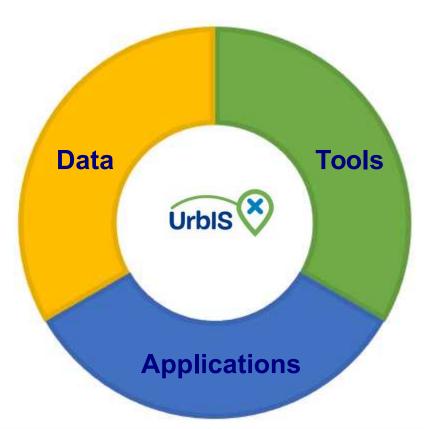
5.900 noms de rues

27.000 points d'intérêt

6 produits

orthophotoplans annuels

images obliques



http://cirb.brussels/fr/nos-solutions/urbis-solutions



Le libre au CIRB































Et bien d'autres...

Et le pas libre...





Et en carto?











Et en carto?















YAKA FOKON

Le contexte politique européen



Andrus Ansip, Chargé du Marché numérique unique (après avoir refusé de répondre une première fois à la question): « Je pense que la Commission européenne doit promouvoir l'usage de l'open source. Cela permettra de créer des emplois en Europe, ce sera beaucoup plus souple que d'utiliser des logiciels propriétaires et d'après moi, c'est beaucoup moins cher que les produits sous licence » a-t-il indiqué, avant de concéder qu'il convenait de trouver un « équilibre entre les logiciels libres et les autres».

MAIS:

Agenda numérique européen : « ...toute référence aux standards ouverts et aux logiciels libres a été écartée du texte final présenté en 2010 par la Commission européenne »

TTIP : « le traité mettant selon elles (ndlr. les associations de défense des Internautes) en danger ... la protection du logiciel libre ».



Le contexte politique belge



« Lors de l'achat de produits et services ICT, les administrations fédérales s'efforceront d'éviter la dépendance d'une plate-forme «propriétaire». »





Le contexte politique bruxellois



2009 - 2014 :

- « C'est pourquoi, le Gouvernement se propose de de favoriser l'utilisation des formats ouverts et des logiciels libres. »
- « L'utilisation des formats ouverts et des logiciels libres dans l'administration régionale sera favorisée. »

2014 - 2019:

 « Le Gouvernement veillera à aller le plus loin possible dans la gestion administrative en ligne, tout en s'appuyant sur les ressources libres de droits (open source). »



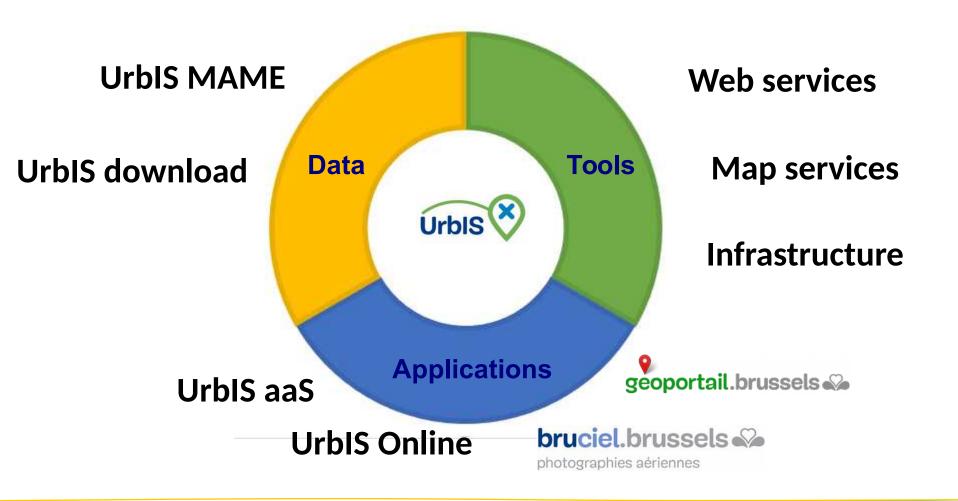
Le contexte institutionnel

CIRB = Centre d'Informatique POUR la Région Bruxelloise

- Pas de pouvoir contraignant
- Pas de mandat pour des directives
- Liberté laissée à chaque administration de choisir ses solutions



Le contexte opérationnel





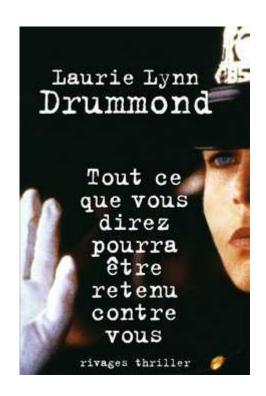
Le contexte opérationnel

- Équipe limitée (4 personnes)
 - Développement
 - Maintenance
- Budgets limités



Changer de technologie nécessite soit de mettre en place une seconde équipe même si on arrête de faire de nouveaux projets.





Pourquoi je choisis le libre

- La solution répond à nos besoins
- Je dispose de collaborateurs capables de gérer la solution
- Je dispose d'un soutien de nos partenaires
- J'ai besoin de flexibilité (capacité à augmenter le nombre de licences)



Pourquoi je choisis le propriétaire

- La solution répond à nos besoins
- Je dispose de collaborateurs capables de gérer la solution ou de budget (il est malheureusement plus facile d'obtenir du budget que d'engager et garder du personnel)
- Je dispose d'un soutien de nos partenaires
- Le volume de licence à gérer est stable

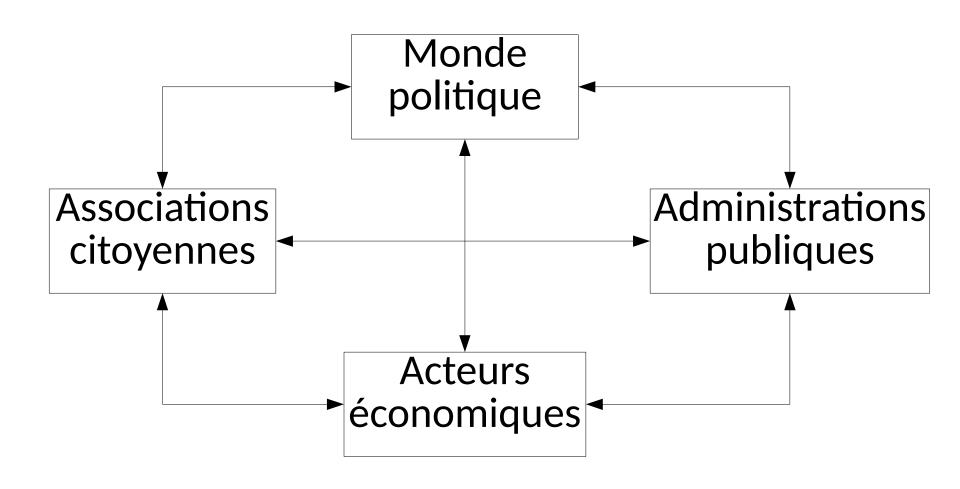


Les arguments pas toujours pertinents

- Le prix (exemple avec la Business Intelligence):
 - TCO sur plusieurs années
 - Personnes vs fonctionnalités
 - Communautaire vs Enterprise
- La possibilité de modifier le code
- L'économie locale



Un contexte général favorable





Ni hasard, ni nécessité

- Choix « rationnel »
- Sous contraintes fortes :
 - Ressources (budget, personnes, temps)
 - Historique

Nouveau modèle de développement, choix politique, une transition qu'il faut pouvoir assumer



- http://www.touteleurope.eu/les-politiques-europeennes/numerique/synthese/l-agenda-numerique-europeen.html
- http://www.nextinpact.com/archive/59330-acta-europe-act-up-paris-april-la-quadrature-du-net.htm
- http://ec.europa.eu/digital-agenda/en
- http://www.fedict.belgium.be/fr/binaries/OS_FRFEDICT_FR_tcm166-16665_tcm461-126417.pdf
- http://be.brussels/files-fr/a-propos-de-la-region/competences-regionales/accord-de-gouvernement-2009-2014-rbc
- http://www.parlbruparl.irisnet.be/wp-content/uploads/2014/07/Accord-de-majorite-REG-FR.pdf
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Standards_ouverts_et_logiciels_libres_en_Belgique#R.C3.A9gion_de_Bruxelles-Capitale
- http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/09/cir_35837.pdf
- http://www.itiforums.com/fichiers/2014_10_22_15_41_12_12h15_20141022CRIPDISICCloudLL2014_vf.pdf

